



## PROCES-VERBAL

---

Assemblée bourgeoise  
Mercredi 29 juin 2011 à 20h00  
Cabane forestière 2538 Romont

Présents :	Présidence	Jean-Daniel Benoit
	Caissier	Louis Voiblet
	Secrétaire:	Sandra Burger
	Ayants droit	13
	Scrutateur	Jean-Pierre Kohler

### Ordre du jour

Suite au contrôle des comptes 2010 par la fiduciaire Soresa SA de Bienne, il s'est avéré que l'ancienne caissière, Viviane Aeschlimann, avait comptabilisé deux fois un même montant dans les comptes relatifs à la transformation du stand de tir en cabane forestière. De ce fait, le budget initial de ces travaux de CHF 250'000.00 voté par l'assemblée du 4 mars 2009 n'est pas dépassé de plus de 10% et le point 1 de cette assemblée tel que publié dans la feuille officielle n° 19 du 19 mai 2011 n'est plus nécessaire. Le point 1 « Crédit additionnel de CHF 50'000.00 pour la transformation du stand de tir en cabane forestière » est donc retiré de l'ordre du jour.

1. Comptes 2010
2. Divers et imprévus

## Délibérations

### 1. Comptes 2010

La secrétaire donne lecture du rapport préliminaire des comptes 2010 de la fiduciaire Soresa SA de Bienne.

Louis Voiblet, caissier, présente les comptes 2010. Ceux-ci font état d'un excédent de revenus de CHF 1'996.16 alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de CHF 5'964.00.

Le compte forestier boucle avec un excédent de revenus de CHF 10'018.85 et le compte bourgeois boucle avec un excédent de charges de CHF 8'022.69.

Au 31 décembre 2010, la fortune nette augmente de CHF 1'996.16 et atteint la somme de CHF 1'425'849.81.

Le président ouvre la discussion. Néant.

L'assemblée accepte les comptes 2010 par 13 voix, soit à l'unanimité.

### 2. Divers et imprévus

Le président informe l'assemblée que suite au décès tragique du garde-forestier Samuel Burkhalter en décembre 2010, Pascal Cotting assure l'intérim jusqu'à l'arrivée en octobre prochain du nouveau garde-forestier du triage « Mosaique », Guillaume Schaller de Rebeuvelier.

Une visite du logement dans le bâtiment du restaurant Communal a permis à chaque bourgeois de constater l'avancée des travaux de rénovation dans cette habitation.

Le décompte final relatif à la transformation de la cabane forestière sera présenté lors de l'assemblée de décembre prochain.

Yvan Kohler, maire de Romont, informe l'assemblée sur le dossier des éoliennes à la Montagne de Romont. Le dossier est bloqué à l'heure actuelle.

Yvan Kohler rappelle au conseil bourgeois qu'il faudra prévoir un montant au budget 2012 pour payer les taxes uniques de raccordement des eaux de la cabane forestière.

Corinne Gobat informe l'assemblée que :

- Le bois de la porte du frigo de la cabane forestière a travaillé et la porte risque de ne plus fermer correctement

- Il faudra décider si les animaux sont admis à l'intérieur de la cabane forestière et le notifier dans le règlement de maison
- Les locations de la cabane forestières sont satisfaisantes depuis le début de l'année, mais une publicité bouche à oreille doit encore se faire plus active

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée à 21h 05.

Pour l'assemblée bourgeoise de Romont

Le président

La secrétaire

Jean-Daniel Benoit

Sandra Burger

2538 Romont, le 29 juin 2011